Schéma régional des carrières



Comité technique n°3 COTECH

23/04/2018

Ordre du jour

- Validation du compte-rendu précédent
- 1/ Mise à jour de la gouvernance du schéma
 - Proposition de répartition dans les différentes instances
 - Échanges sur le projet
- 2/ Préparation de la rencontre plénière du 27 juin
 - Proposition d'ordre du jour, à compléter ;
 - Appel à candidature pour témoignages ;
- 3/ Actualité des groupes de travail

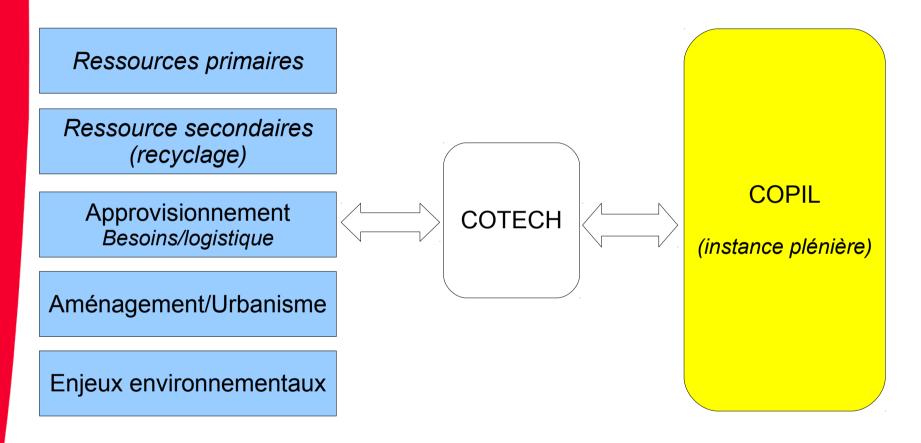


COTECH 3



1/ Mise à jour de la gouvernance du schéma

Gouvernance actuelle



- Mais, son fonctionnement et son rôle nécessite un peu de formalisme.
- ... besoin de communiquer plus largement sur les travaux en cours



Rôle du comité de pilotage

- " Pour élaborer le projet de schéma régional des carrières, le préfet de région <u>s'appuie</u> sur un comité de pilotage qu'il préside."
- "Le comité tient compte des observations et des propositions formulées lors de (la consultation des collectivités locales comportant des carrières) pour élaborer le scénario d'approvisionnement définitivement retenu par le projet."
- "Au plus tard six ans après la publication du schéma régional des carrières, le préfet de région procède à l'évaluation de sa mise en œuvre. Il consulte à cette occasion le comité de pilotage. (...) Le projet de schéma mis à jour est soumis à l'avis du comité de pilotage."



Composition du comité de pilotage

- Le préfet en définit la composition, l'organisation et le fonctionnement.
- 4 collèges :
- Etat: "des représentants des services de l'Etat, dont la direction régionale en charge de l'environnement et l'agence régionale de santé ";
- Collectivités: "des représentants élus du conseil régional, des collectivités territoriales de la région, de leurs établissements publics ou de leurs groupements";
- Filière production: "des représentants de professionnels, dont des représentants des filières d'extraction et de première transformation des granulats, des matériaux et des substances de carrières ainsi que des représentants de la filière de recyclage des déchets du bâtiment et des travaux publics";
- "Spécialistes enjeux": des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des représentants d'associations de protection de l'environnement mentionnés au deuxième alinéa de l'article R. 141-1 et des représentants des organisations agricoles ou sylvicoles.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Gouvernance actuelle

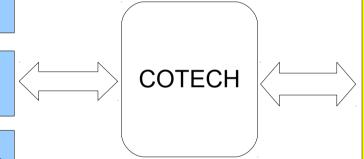
Ressources primaires

Ressource secondaires (recyclage)

Approvisionnement Besoins/logistique

Aménagement/Urbanisme

Enjeux environnementaux

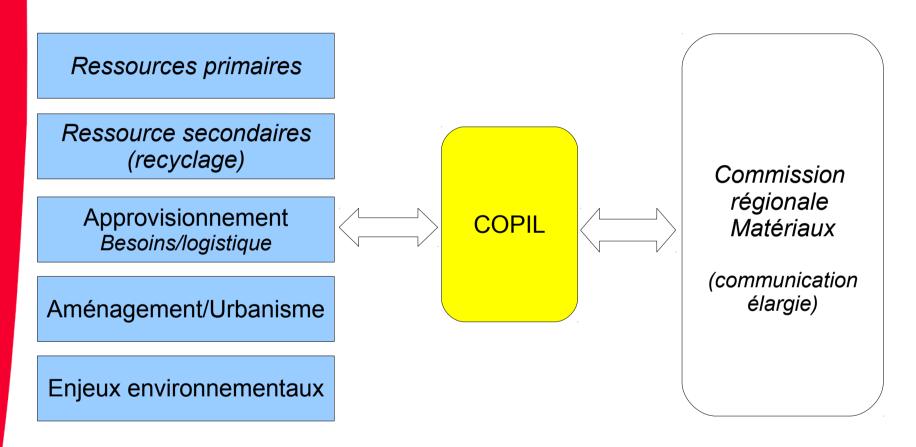


COPIL

(instance plénière)



Nouvelle gouvernance



- COTECH élargi au format COPIL
- Instance plénière = commission régionale matériaux avec un rôle de communication élargi



Quelles évolutions?



	Entité	R515-4	COPIL	COTECH actuel	Commission régionale matériaux	Consultations obligatoires
		1-des représentants des services de l'Etat, dont la direction régionale en charge de l'environnement et				
		l'agence régionale de santé ;				
	Préfets des 12 départements ou leurs représentants, les DDT par exemple Préfets de région des autres région consommatrices des matériaux extraits d'AURA		X (DDT + information en CAR)	X	X	X si région ciblée consommatrice
	Etats voisins impactés par le plan schéma					X Suisse ? Consultation au titre de
	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)	imposé	x	x	x	l'évaluation environnementale
	Agence régionale de la santé (ARS) Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	imposé	x		X	
	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)		x	x	x	
	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)				x	
	Direction interdépartementale des routes Centre Est (DIR CE)				x	
	Direction interdépartementale des routes Massif Central (DIR MC) Agence française pour la biodiversité				X X	
	Office national des forêts (ONF)				X	
	Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)				X X	
	3 agences de l'eau : Rhône Méditerranée Corse ; Loire Bretagne ; Adour Garonne (départements planification)		X ou leur représentant	x	x	
	parmodalory	2-des représentants élus du conseil régional, des				
		collectivités territoriales de la région, de leurs établissements publics ou de leurs groupements ;				
	Conseil régional (compétences déchets, aménagement, développement économique, lignes ferroviaires d'intérêt local)	représentant élus	Président ou son représentant élu	x	x	x
	Conseils régionaux voisins		40. 2.1/			X si région ciblée consommatrice
	Collectivité territoriales : conseils départementaux	Des représentants élus	12 conseils départementaux + Lyon – président ou son représentant élu	Х		Х
					Diffusion large Relais d'information sur l'évènement :	
	Collectivité territoriales : EPCI à fiscalité propre ou non (métropoles, communautés d'aglo, urbaine,		Proposés par : - AMF : représentation départementale		*AMF *ADCF (assemblée des communautés de	X EPCI si carrières sur leur territoire +
	de communes), communes	Des représentants élus	- ADCF/régional A solliciter par courrier.		France)	communes associées s'ils le souhaitent
			Combien de représentants ?		*FédéSCOT * liste de diffusion DREAL sur PLUi à	
			Proposés par :		compétence urba (environ 50)	
	SCOT		- fédé SCOT SCOT représentant les 10 aires	FédéSCOT	Diffusion large Relais d'information sur l'évènement :	
			urbaines ? Combien ?		*FédéSCOT	
		3-des représentants de professionnels, dont des représentants des filières d'extraction et de première				
		transformation des granulats, des matériaux et des				
		substances de carrières ainsi que des représentants de la filière de recyclage des déchets du bâtiment et des				
	Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI)	travaux publics ;			Y	
	Chambre régionale des métiers et de l'artisanat (CMA)				X	
	Confédération de l'artisanat et des petites entreprise du bâtiment (CAPEB) Filière industries extractives				X	
	Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction <u>et ses branches</u> (granulats,		х	х		
	plâtre, BPE, minéraux industriels, déchets) (UNICEM) Fédération de l'industrie du béton (FIB)		X			
	Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC) Filière construction/démolition, revalorisation des déchets du BTP		Х			
	Fédération régionale du bâtiment (FRB) <u>et ses branches</u> (SRBTP recycleurs, SNED démolisseurs)		X	x		
	Fédérations régionales des travaux publics (FRTP) (Au et RA) Syndicat national des entrepreneurs de la filière déchets (SNEFiD)		X (Au et RA)	X		
	Fédération des Entreprises du Recyclage branche BTP (FFDEREC - BTP)		x			
	Représentants des gestionnaires de réseaux de transport : Voies navigables de France (VNF) - Direction territoriale Rhône Saône				Y	
	Compagnie nationale du Rhône (CNR)				X	
	SNCF réseau Fret SNCF				X	
	Syndicats régionaux des transporteurs routiers (FNTR, TLF, OTRE)				Х	
		4-des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des				
		représentants d'associations de protection de l'environnement mentionnés au deuxième alinéa de l'article				
		R. 141-1 et des représentants des organisations agricoles				
	Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)	ou sylvicoles.		Х	X	
	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)			Х	Х	
	Cellule économique Rhône Alpes (CERA) et cellule économique régionale de la construction Auvergne			X	Х	
	(CERC)		y	Y	Les 12 chambres départementales	X en cas de réduction des espaces
	Chambre régionale d'agriculture		Λ	^	d'agriculture	agricoles ou forestiers X en cas de réduction des espaces
	INAO					agricoles ou forestiers
	Centre national de la propriété forestière					X en cas de réduction des espaces agricoles ou forestiers
	représentant des organisations agricoles représentant des organisations sylvicoles		A préciser A préciser			
	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)		n product		Х	
rté • Égalit PUBLIOUF	10 parcs naturels régionaux (Volcans d'Auvergne, Livardois-Forez, Pilat, Monts d'Ardèche, Baronnies provençales, Vercors, Chartreuse, Massif des Bauges, Haut-Jura, Aubrac)		1 représentant (association des PNR) ?		Х	X organismes de gestion
	3 parcs nationaux (Vanoise, Ecrins, Cévennes)				Х	X Établissements publics
nn és	Conservatoire d'espaces naturels Auvergne-Rhône Alpes (CREN) Fédération régionale des associations de protection de la nature de Rhône-Alpes (FRAPNA)		X Désignée	X	X	
PREI E LA R	Fédération régionale des associations de protection de la nature de Rhône-Alpes (FRAPNA) Fédération régionale Auvergne de l'environnement (FRANE) Ligue de protection des oiseaux (LPO)		X Désignée	Х	X	
AU VLI	Union regionale Auvergne-Rhone-Alpes consommation, logement et cadre de vie (CLCV)		X Désignée		X	
RHÔNE-	CDNPS		_		X format à déterminer (écrire aux membres	×
					selon la date de tenue des CDNPS)	ĵ^
	CDPNS des régions consommatrices de matériaux de la région		l	I	I	X si région ciblée consommatrice

COTECH 3



2/ Préparation de la plénière du 27 juin

Première réunion plénière

Objectifs:

- communiquer largement autour du schéma ;
- tenir compte d'observations élargies au-delà du COPIL

Où et quand ?

- Lyon, préfecture de région
- Mercredi 27 juin de 10h à 16h, format journée

• Quel contenu ?

- Propositions de contenu à débattre
- Des interventions incluant des témoignages
 - → appel à candidatures
- Des échanges avec la salle



Exemple de contenu (1/4)

Introduction : Préfet de région

1- Phase introductive

Ce qui nous réunit : le schéma régional des carrières	Intervenant:
Très rapide point réglementaire	DREAL
Qu'est-ce-que le schéma régional des carrières ?	
Fondements réglementaires (code de l'environnement, instruction technique)	durée : 10 min
et basculement <u>SDC</u> → <u>SRC</u>	
Liens avec les autres documents de planification	

2- Phase bilan et projection vers les travaux du schéma

Le sens de l'orientation régionale

Autour du bilan sur quelques orientations regroupées par thème dresser un marche/marche pas autour des orientations régionales et s'interroger sur l'opportunité d'une approche territorialisée.



Exemple de contenu (2/4)

EXEMPLES

Des matériaux pour quoi faire ?

Données clef sur les matériaux de carrières + présenter filières granulats, minéraux industriels, ornementale.

Quelques ordres de grandeur sur les besoins par grande famille de chantier

Intervenant(s): Témoignages(s):

durée : _ min

Les besoins en matériaux de la région

Données macro disponibles sur les besoins, préciser la situation de la région pour répondre à ces besoins.

La demande est-elle partout la même ? (évoquer la Suisse)
Notion de filières industrielles ?
BTP ?

Les besoins sont-ils partout les mêmes sur les territoires de la région ?
Cartes production des carrières Travaux autour d'aires urbaines

Travaux sur les ressources géologiques : travail d'harmonisation des ressources à l'échelle départementale et basculement à l'échelle régional. Expliciter le reste à faire (ressources → gisement → gisement d'intérêt)

Prévoir des cartes pour que ce soit visuel et notion d'usage des matériaux en lien avec la présentation précédente.

La cible urba sur les gisements d'intérêt

Intervenant(s): Témoignages(s): durée: min

Travaux sur les ressources secondaires :

Quels matériaux de substitution pour quels usages ? Contexte réglementaire loi TECV.

Bilan des ressources secondaires disponibles dans la région, <u>yc</u> déchets du BTP.



Exemple de contenu (3/4)

La logistique des matériaux : part de la route/ fret/ voie d'eau, Les matériaux qui ne bougent pas (réemploi en Tp, proximité des matériaux recyclés, part des modes de transport alternatifs, carte des volumes accueillis en installations de traitement, des zones de chalandise des carrières, évolution à venir...)

Intervenant(s) : Témoignages(s) : durée :_ min

En conclusion, la stratégie de proximité :

Enjeu politique fixé réglementairement, Enjeu de la protection des gisements pour une politique sur le long terme

Investiguer quelques impacts de la fourniture de matériaux :

Exemples

Type de matériaux mis en œuvre et impacts spécifiques associés : bilan régional sur les alluvionnaires en eau ; roches massives

L'intégration des sites dans la durée à un contexte local : réaménagement agricole, naturel, impact paysager, filières industrielles de proximité/bassin d'emploi, projets autour de carrières en collaboration avec les collectivités locales (ex : bassin de crue) ;

Intervenant(s): Témoignages(s):

durée :__min



Exemple de contenu (3/4)

3- exemples de travaux techniques sur la territorialisation du schéma régional

Exemple sur un territoire test	Intervenant(s):
Faire ggch de très visuel : carte des zones de chalandise, évolution	Témoignages(s):
temporelle	durée :_ min

4- Organisation des travaux/gouvernance, rétroplanning

Conclusion: SGAR



COTECH 3



3/ Actualité des groupes de travail

1 – Actualité des GT

Ressources primaires

Carte régionale des ressources livrée ; Travaux à poursuivre : gisements et gisements d'intérêt N^{al}/R^{al}

BRGM

Ressource secondaires (recyclage)

Bilan ressources secondaires en cours (déchets BTP et dragages loi sur l'eau en cours). Documents de communication sur les matériaux de substitution.

CEREMA

Approvisionnement Besoins/logistique Méthodo à stabiliser, finaliser territoires tests Passer à l'échelle régionale + focus sur les 10 plus grandes aires urbaines/zones en tension. **Intérêt des SCOT**

DREAL UNICEM CEREMA

Aménagement/Urbanisme

Première approche par urbaniste pour réécriture orientations du cadre régional de 2013.

CEREMA

→ travaux méthodo à réactiver à l'avancement

Enjeux environnementaux

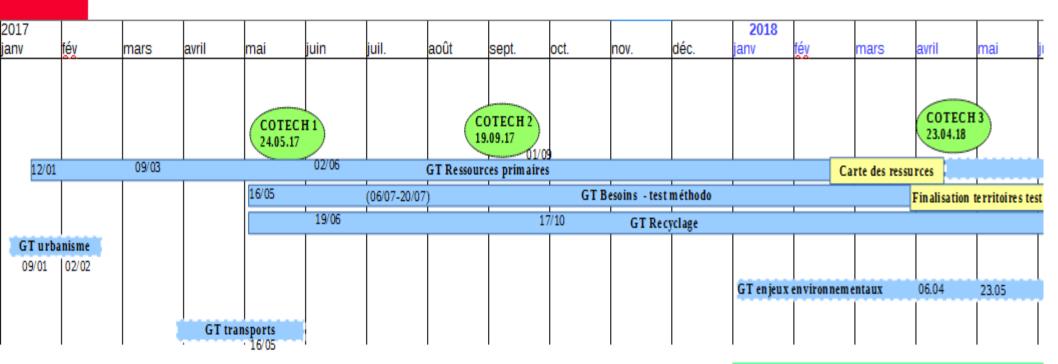
Premier GT le 06/04 : recensement et collecte des données, appréciation des enjeux.

MTDA



Lancement de l'évaluation environnementale (Etat initial)

Planification générale : réalisé

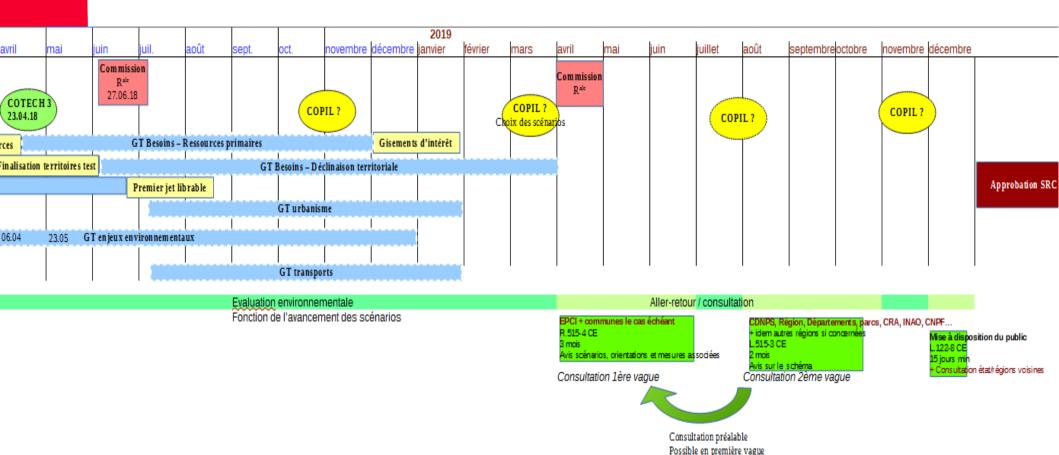


Evaluation environnementale

État initial en cours

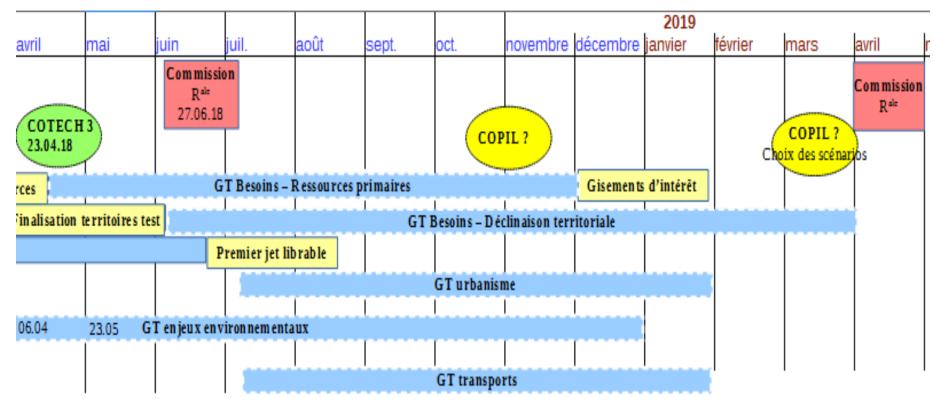


Planification générale : à venir





Planification générale : à venir



Evaluation environnementale

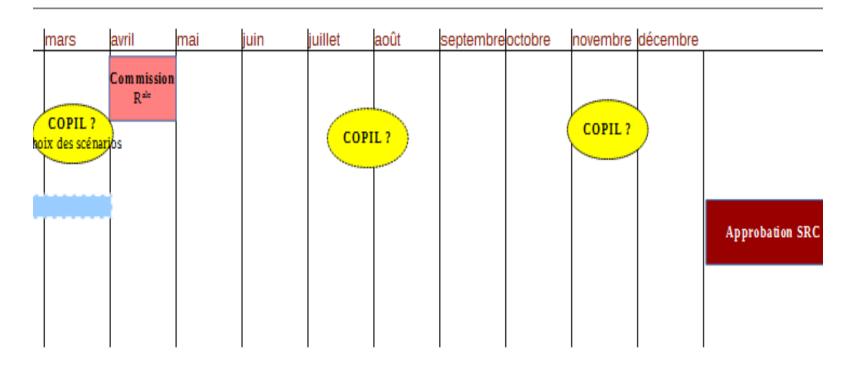
Fonction de l'avancement des scénarios

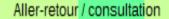
EPCI + comm R.515-4 CE 3 mois Avis scénarios

Consultation



Planification générale : à venir





EPCI + communes le cas échéant

R.515-4 CE

3 mais

Avis scénarios, orientations et mesures associées

Consultation 1ère vague

CDNPS, Région, Départements, parcs, CRA, INAO, CNPF...

+ idem autres régions si concernées

L515-3 CE

2 mois

Avis sur le schéma.

Consultation 2ème vague

Mise à disposition du public L.122-8 CE

15 jours min

Consultation état/régions voisines



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES Consultation préalable Possible en première vague

Merci de votre attention

